

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
04-13-31-02-15

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

OBJET : Plan Mobilité : conversion au GNV du dépôt d'Aubagne-Gémenos.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'Agenda Environnemental commun au Département des Bouches-du-Rhône et à la Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit la conversion au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) du dépôt de la Régie des Transports (RDT) d'Aubagne-Gémenos.

Dans le cadre de la politique de transition énergétique menée par la Métropole, la RDT a lancé un marché de conception-réalisation pour la transformation du dépôt d'Aubagne-Gémenos.

Il s'agit à la fois d'un projet de transition énergétique et de sécurisation des approvisionnements, via les réseaux de distribution du gaz (GRDF, GRT Gaz).

Le futur dépôt présente les caractéristiques suivantes :

- 23 000 m² de superficie ;
- 102 places de stationnement autocars / autobus ;
- Ateliers, bureaux, station-service diesel, station compression GNV, alimentation électrique et équipements spécifiques, tunnel de lavage.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 5 000 000 €HT.

La subvention envisagée du Département des Bouches-du-Rhône s'élève à 1 500 000 € HT soit 30%.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

